Mardi 19 Juin

A 20h15: au cinéma Colisée à Colmar

Projection du film

« Small is beautiful »

d'Agnès Fouilloux

films Bonette et Minette

sur le thème de la réalité actuelle d'une agriculture vivrière, saine et créatrice

Suivi d'un débat avec la participation de Bernard RONOT, fondateur de l'association «Semences Paysannes », un jeune agriculteur installé sur une petite ferme, membre de la Confédération Paysanne et Michel DAVID, responsable de la commission OGM à la Confédération Paysanne.



Mercredi 20 juin

<u>-7h30</u>: Départ du cortège des faucheurs en musique depuis le parking derrière la gare de Colmar, rue du Tir, vers la Cour d'appel

-8h sur les marches de la Cour d'Appel Harangue par le Théâtre du Potimarron

<u>Toute la matinée</u>: stand d'information-débats du Comité de Soutien à proximité de la Cour d'Appel

-10h30: Spectacle- Forum du Théâtre du Potimarron sur le thème des OGM avec participation du public dans les scènes de forum

<u>-12h</u>: Près du tribunal : **Echos du Tribunal : point presse, témoignages de Faucheurs Volontaires, musique.**

-12h30: restauration sur place pour tous

L'après-midi : stand info du Comité de Soutien

-15h: Théâtre – Forum du Potimarron

- 18h: Près de la Cour d'Appel : Echos du Tribunal

-19h: au Natala à l'est de Colmar direction Freiburg,
 juste avant la sortie 25 de l'autoroute : repas en
 musique pour tous avec les «Stop Bure Brothers ».

- 20h : conférence-débat au Natala :

« Faucher pour empêcher l'irréversible »

Avec les témoignages de Jean-Pierre Frick et d'autres faucheurs présents sur leurs motivations et la nécessité de leur action.

Jeudi 21 juin

- 7h30 : Accompagnement des faucheurs en musique avec les « Stop Bure Brothers »

<u>Toute la matinée</u> : stand d'information –débats du Comité de soutien à proximité de la Cour d'Appel

Animation et information au marché du jeudi à Colmar par les « Stop Bure Brothers »

- 12h: Près de la Cour d'Appel : Echos du Tribunal : point presse, témoignages de Faucheurs Volontaires, musique.

- <u>12h30</u>: restauration sur place pour tous

L'après-midi:

stand d'information – débats du Comité de soutien à proximité de la Cour d'Appel

- 18h: Près de la Cour d'Appel : **Echos du Tribunal, point presse, avec témoignage des faucheurs volontaires**

-19h : Repas en musique pour tous au Natala à l'est de Colmar direction Freiburg, juste avant la sortie 25 de l'autoroute

En soirée Départ du Natala après le repas pour une animation musicale en Ville pour la fête de la musique avec la chorale des faucheurs. Participez, apportez vos instruments!

Le 15 Aout 2010, 60 faucheuses et faucheurs volontaires, venus de toute la France, ont procédé à l'arrachage de 70 pieds de vigne OGM à l'INRA de Colmar. Cet essai de vigne OGM en plein air avait pour but de tester une variété prétendument résistante au court-noué. Nous avons posé et revendiqué cet acte en conscience. Il s'inscrit dans la continuité de notre lutte contre les OGM dans l'environnement, les champs et les assiettes.

Après avoir été condamnés en septembre 2011, nous sommes convoqués au tribunal de Colmar les 20 et 21 juin 2012 pour notre procès en appel. Pour nous, ce sera le procès des dérives de la direction de l'INRA aux ordres de tutelles (ministères,...) sous la constante pression de firmes dont l'unique objectif est le profit.

Venez nombreux rejoindre et soutenir les 60 faucheurs volontaires au procès de Colmar, les 20 et 21 juin 2012

Je soutiens les Faucheurs Volontaires de COLMAR :

Nom	 	 	 	
Prénom				
Adresse				
CP – Ville				
Courriel				

Je joins un chèque de soutien de € à l'ordre de « Avec les Faucheurs de Colmar ».

Adresse d'expédition :

COMITÉ DE SOUTIEN

« Avec les Faucheurs de Colmar »

5, Place de la Gare

68000 COLMAR



Tout au long de la journée devant la Cour d'Appel, le soir au Natala :

Buvette

Vente de bouteilles de vin offertes par des viticulteurs alsaciens en soutien aux faucheurs.

Stand de soutien

Stands d'associations amies

Animations musicales plusieurs fois par jour

Table d'information à proximité du tribunal

L'argent récolté est destiné à soutenir les faucheurs pour le payement des frais de procédure.



PROGRAMME

